

SWISS
eHEALTH
FORUM 2018

PRESENTED BY INFOSOCIETYDAYS



BAROMÈTRE CYBERSANTÉ SUISSE 2018

SONDAGE D'OPINION AUPRÈS
DE LA POPULATION

LES MEMBRES DU CORPS MÉDICAL COMME MODÉRATEURS DE LA CYBERSANTÉ

**Le potentiel du dossier électronique
du patient** augmente même en
l'absence de discussions intenses sur
le DEP

PARTENAIRES DE L'ÉTUDE

CURAVIVA.CH

ehealthsuisse
Koordinationsorgan Bund-Kantone
Organe de coordination Confédération-cantons
Organo di coordinamento Confederazione-Cantoni

FMH

pharmaSuisse
Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti

Überall für alle
SPITEX

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG

ehealth

ANZTEKASSE
CASSA DEI MEDICI
CASSA DEI MEDICI
Software und Dienstleistungen

Kanton St.Gallen
Gesundheitsdepartement

Kanton Zürich
Gesundheitsdirektion

INSTITUT DE RECHERCHE

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.

Berne, le 22 février 2018
Copyright by gfs.bern
Délai de blocage: le 9 mars 2018, 09h00
Publication: à l'occasion du Swiss eHealth Forum

L'essentiel en bref

La popularité des applications de fitness et de mouvement a augmenté rapidement entre 2015 et 2017. Si l'on en croit l'enquête réalisée au début de 2018, cette tendance ne se poursuit pas, mais l'utilisation de ces applications continue cependant sa progression. Elles semblent faire leurs preuves dans la vie de tous les jours. 14 pourcent de la population résidente utilisent activement ces applications de santé. Il en va de même pour les applications spécifiques (p.ex. pour mesurer la tension), quoique dans une mesure légèrement moindre. Etant donné que les applications ne gagnent pas en importance en tant que sources d'informations, il est clair que leur utilisation n'est pas motivée par l'obtention d'informations sur la santé mais par les données spécifiques et les avantages spécifiques qu'elles offrent.

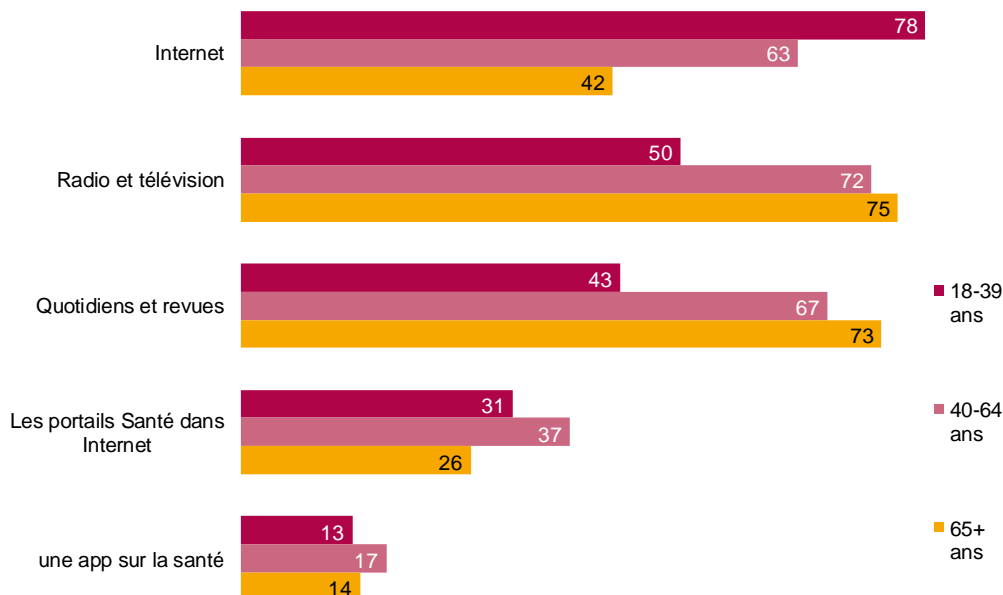
Internet en général devient plus important en tant que source d'informations et dépasse maintenant les quotidiens et les revues en termes de portée. Les jeunes personnes interrogées utilisent aujourd'hui principalement Internet comme source d'informations de santé bien que, pour la population résidente dans l'ensemble, la radio reste légèrement plus importante que le Web, qui se situe désormais en seconde place parmi les sources consultées. Mais son utilisation ne se limite pas seulement aux jeunes. 42 pourcent des personnes âgées de plus de 65 ans utilisent Internet comme source d'informations alors que 26 pourcent des individus ayant atteint l'âge de la retraite utilisent des portails santé comme source.

Graphique 1

Utilisation des sources d'information sur des thèmes de santé en fonction de l'âge

"Utilisez-vous les sources suivantes afin de vous renseigner au sujet de thèmes de santé publique?"

en % des personnes autorisées à voter



© gfs.bern, Opinion publique sur la cybersanté, janvier 2018 (N = 1201)

Les canaux électroniques jouent un rôle croissant dans le choix du médecin. Deux tiers des personnes interrogées souhaitent pouvoir prendre rendez-vous en ligne et demander ou renouveler des ordonnances par voie électronique. Une majorité aimerait de manière générale pouvoir communiquer avec le médecin par e-mail.

Les discussions sur le dossier électronique du patient ne se sont pas intensifiées depuis le début de 2017. Les médias ne couvrent généralement que les annonces ou les retards dans le développement de solutions de dossier électronique, alors que l'utilisation réelle n'est possible qu'à Genève. Dans ce contexte, la sensibilisation au dossier électronique

du patient n'a pas augmenté malgré l'importance croissante des applications électroniques dans le domaine de la santé. Tant que la proposition de valeur ne se concrétise pas dans la vie de tous les jours, la sensibilisation de la population résidente devrait se maintenir au niveau actuel de 29 pourcent. L'enthousiasme pour le dossier, qui s'est emparé l'année dernière de pans plus larges de la population, n'a pas eu un nouvel impact positif sur la sensibilisation à l'offre.

Le pourcentage de personnes interrogées qui peut envisager d'ouvrir et d'utiliser un dossier électronique du patient après qu'on leur ait expliqué l'offre continue cependant de croître. Le nombre de personnes intéressées en théorie comprend potentiellement aujourd'hui presque la moitié de la population. Un autre tiers de la population résidente peut en outre envisager d'ouvrir un dossier au cas où un professionnel de la santé le lui recommande. Pour ce qui est de la recommandation, le médecin de famille reste de loin l'option préférée dans ce groupe.

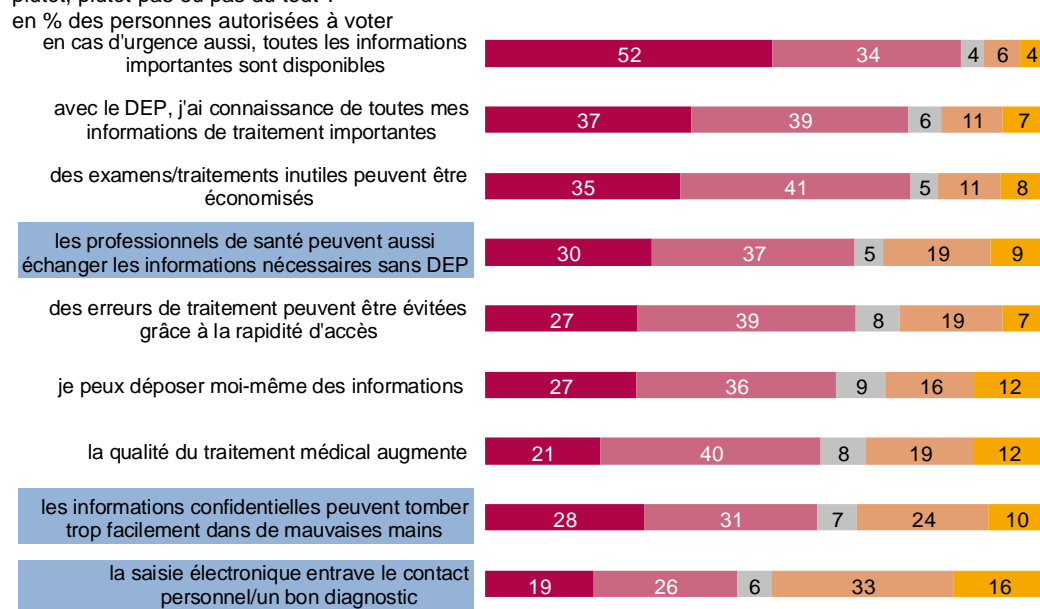
La disposition à payer pour le dossier électronique du patient n'a pas augmenté par rapport à l'année dernière. 12 pourcent seulement sont activement disposés à payer pour avoir accès au dossier électronique du patient. 17 pourcent envisageraient de payer en fonction de l'offre. La somme moyenne que seraient disposés à payer ceux qui en expriment ouvertement la volonté se monte à 68.30 francs par an.

La formation de l'opinion sur le dossier électronique du patient est largement positive mais en aucun cas euphorique, ce qui n'a pas fondamentalement changé malgré la nouvelle formulation de la question. 69 pourcent considèrent de manière générale que le dossier électronique du patient est une très bonne ou plutôt bonne chose, 17 pourcent le jugent par contre négativement.

Graphique 2

Argumentes en lien avec le dossier électronique du patient

"Il existe différents arguments en lien avec le dossier électronique du patient qui sont régulièrement avancés. Nous aimerions connaître votre opinion sur ceux-ci. Approuvez-vous les déclarations suivantes complètement, plutôt, plutôt pas ou pas du tout ?"



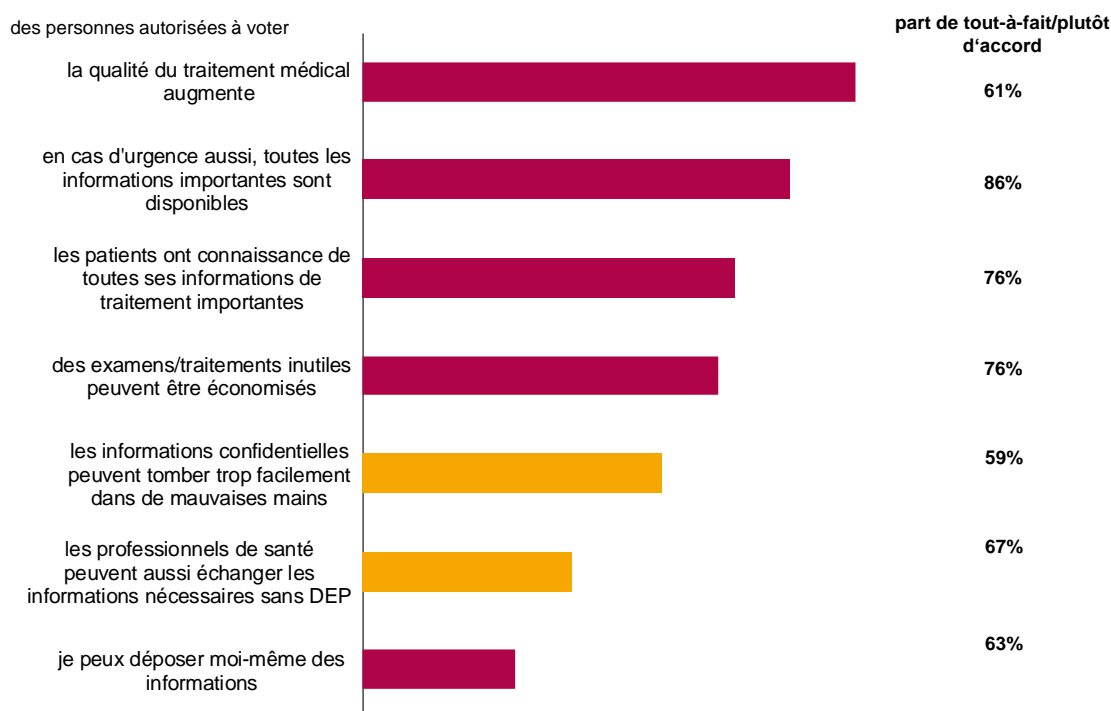
■ tout-à-fait d'accord ■ plutôt d'accord ■ ne sait pas/pas de réponse ■ plutôt pas d'accord ■ pas du tout d'accord
© gfs.bern, Opinion publique sur la cybersanté, janvier 2018 (N = 1201)

Différents arguments sont pris en compte pour évaluer le dossier électronique du patient. Nous avons avancé neuf arguments pour l'évaluation. Les effets de ces arguments sur l'opinion générale actuelle quant au dossier électronique du patient peuvent être évalués dans un modèle d'impact. Dans ce modèle, les évaluations positives du dossier reposent en grande partie sur l'espoir qu'il aura pour corollaire une amélioration de la qualité du traitement – 61 pourcent sont tout à fait ou plutôt d'accord avec cet argument. L'attente selon laquelle des informations importantes seront disponibles à tout moment, en cas d'urgence ou si les patientes et les patients en ont eux-mêmes besoin, et qu'il y aura même l'option de déposer ces informations, ce qui signifie qu'il

sera possible d'éviter des examens ou des traitements inutiles, contribue aussi à une image positive. A ce bénéfice attendu pour le personnel soignant et les patients eux-mêmes s'opposent principalement des préoccupations au sujet de la protection des données qui donnent lieu à des critiques. 59 pourcent craignent que des informations confidentielles puissent tomber trop facilement dans de mauvaises mains. L'argument selon lequel les professionnels de la santé peuvent déjà échanger des données sans dossier électronique du patient génère lui aussi une opinion critique – un argument avec lequel 67 pourcent sont tout à fait ou plutôt d'accord.

Graphique 3

Modèle de l'attitude et des arguments à l'égard du DEP



© gfs.bern, Opinion publique sur la cybersanté, janvier 2018 (N = 1201), degré d'explication 41%

Explication du modèle: rapport entre l'approbation des différents arguments et l'attitude envers le DEP. Les barres jaunes signalent que l'argument a un effet nettement **négatif sur l'attitude** envers le DEP. Les barres rouges signalent une **influence** nettement **positive**. Plus la barre est longue, plus l'argument influence l'attitude de la population. Une longue barre symbolise donc des arguments puissants. L'analyse par régression nous aide à expliquer la formation de l'opinion au niveau personnel. Elle nous montre combien un argument est important pour la formation de l'opinion de chaque individu – et non pas si l'argument convainc autant de personnes que possible au sein de la population. Pour cette raison, l'**approbation** concernant l'argument respectif figure aussi **en pourcent** à droite du graphique. Les arguments les plus efficaces sont donc autant des moteurs d'opinion puissants au niveau individuel (longue barre) que bien étayés au sein de la population (grand pourcentage tout à fait/plutôt d'accord).

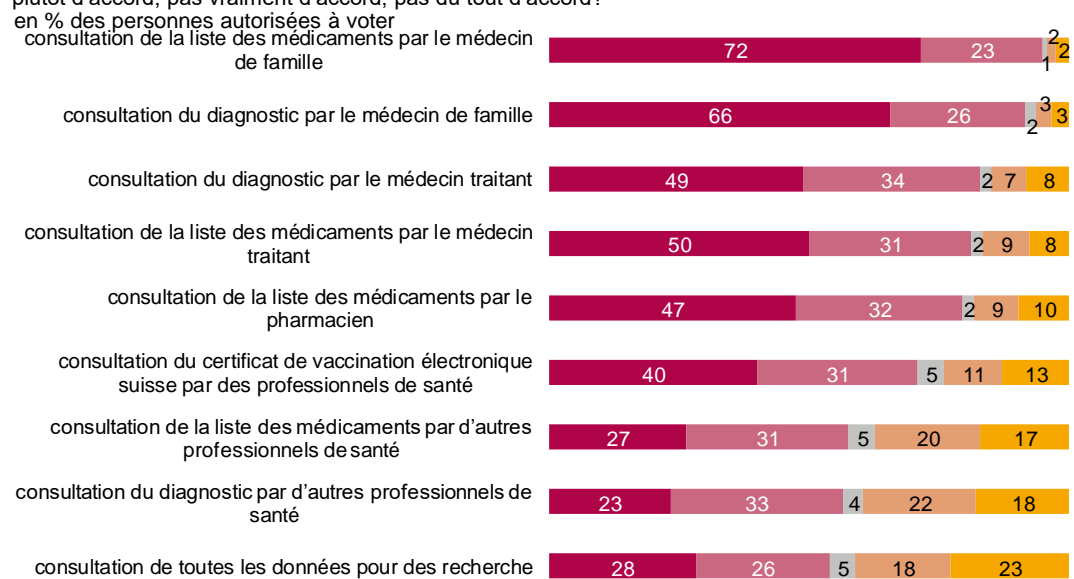
Les préoccupations au sujet de la protection des données constituent le facteur critique le plus important et ont été exprimées jusqu'à présent par une minorité appréciable, ce que démontrent aussi des questions supplémentaires spécifiques. 62 pourcent dans chaque cas sont d'accord pour que des données sensibles soient enregistrées et même échangées. 31 pourcent expriment des inquiétudes quant au fait que les services travaillant avec des données de patients ne respectent pas la protection des données.

Les différentes possibilités d'accès présentent différents niveaux de sensibilité, une différenciation étant faite en fonction des acteurs et le corps médical devant avoir forfaitairement le plus grand accès aux données. Pour de grandes majorités, les médecins de famille doivent en règle générale pouvoir consulter les données à des fins de diagnostic et de médication. Bien que moins marqué, ce point de vue continue clairement d'être celui d'une majorité des médecins traitants. La majorité considère aussi judicieux que les pharmaciennes et pharmaciens aient accès à la liste des médicaments et que les professionnels de la santé aient accès au certificat de vaccination électronique. Ensuite, les opinions se font plus critiques. Pour un grand pourcentage des personnes interrogées, les professionnels de la santé ne devraient pas avoir accès à la liste des médicaments ni au diagnostic. C'est cependant l'accès à toutes les données pour des recherches qui a attiré les réactions les plus critiques.

Graphique 4

Accord quant à la consultation des données par des professionnels

"Vous pouvez disposer vous-même de vos données. Seriez-vous personnellement prêt(e) à autoriser des professionnels de santé à consulter vos données dans les domaines suivants? Seriez-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord, pas du tout d'accord?"



■ tout à fait d'accord ■ plutôt d'accord ■ ne sait pas/pas d'indication ■ plutôt pas d'accord ■ pas du tout d'accord
 © gfs.bern, Opinion publique sur la cybersanté, janvier 2018 (N = 1201)

Hypothèses de travail

Les hypothèses de travail suivantes sur l'évolution de la cybersanté en Suisse en général et le dossier électronique du patient en particulier ont été développées à partir des enseignements actuels et des constatations faites à partir des études des années précédentes pour la discussion:

Hypothèse de travail 1: attitudes générales positives, question épineuse de la protection des données

La numérisation du système de santé est déclenchée et répond à un besoin des Suissesses et des Suisses. La majorité reconnaît le potentiel d'un traitement meilleur et plus ciblé grâce à des données disponibles par voie électronique. Les avantages d'une fonction d'archive pour les patients eux-mêmes et la disponibilité des données en cas d'urgence ont en outre un effet positif sur la formation de l'opinion. Les préoccupations dans le domaine de la protection des données tempèrent un peu les attentes positives. Les personnes interrogées sont en outre aussi très satisfaites des possibilités actuelles d'échange de données entre professionnels de la santé.

Hypothèse de travail 2: les applications se retrouvent dans une spirale positive d'usage et de plus en plus de données de santé individuelles pertinentes sont enregistrées

Alors que l'on pouvait encore parler, en 2017, d'un engouement pour les applications de santé, ces solutions s'implantent maintenant dans la vie de tous les jours et se retrouvent dans une spirale positive d'usage, comme en témoignent des valeurs d'usage plus élevées et des valeurs de satisfaction très élevées. La particularité de cette courbe d'apprentissage numérique est que les expériences positives faites par les utilisateurs engendrent une demande de nouvelles solutions et que de nouveaux besoins voient le jour. De plus en plus de données de santé pertinentes sont donc collectées au niveau des individus, ce qui a pour résultat un potentiel de données pour les soins de santé indépendamment des interventions des autorités.

Hypothèse de travail 3: les discussions sur le dossier électronique du patient perdent de l'élan, mais son potentiel est en hausse

Si l'on considère les rapports médiatiques actuels qui se limitent à des annonces ou même aux retards pris dans le développement des dossiers, il se confirme que la dynamique positive entourant les données de santé électroniques n'est plus capable de stimuler positivement l'attitude dans le domaine du dossier électronique du patient. La discussion a perdu un peu d'élan. La moitié de la population résidente envisage néanmoins tout à fait d'ouvrir un dossier et un autre tiers peut s'imaginer ouvrir un dossier sur recommandation.

Hypothèse de travail 4: les membres du corps médical comme modérateurs de la cybersanté

Indépendamment des initiatives des autorités et des communautés de référence, l'importance d'Internet comme source d'informations de santé et le besoin des personnes interrogées de pouvoir communiquer par voie électronique avec le médecin de famille sont en croissance. Le rôle du corps médical va cependant plus loin: c'est la source la plus importante quand il s'agit de recommander l'ouverture d'un dossier électronique du patient à des individus sceptiques et c'est aussi lui qui pourrait avoir accès le plus simplement à toutes les données pertinentes reprises dans le dossier du patient.

Base de données

L'étude «Opinion publique sur la cybersanté» est destinée à permettre une description correcte de l'opinion publique actuelle concernant la cybersanté et surtout concernant le dossier électronique du patient en l'insérant dans le discours général sur la santé et les réformes dans le cadre de la stratégie cybersanté Suisse.

Les résultats de l'enquête «Opinion publique sur la cybersanté» se basent sur une enquête représentative de 1201 personnes domiciliées en Suisse. L'enquête a été réalisée par téléphone entre le 3 et le 13 janvier 2018. Si l'on considère l'ensemble de l'échantillon, l'erreur d'échantillonnage théorique est d'un peu moins de trois pourcent.

Tableau 1

Rapport de synthèse technique du sondage

Client	InfoSocietyDays
Population	population résidente de Suisse âgée de plus de 18 ans
Région concernée	toute la Suisse
Origine des adresses	annuaire téléphonique de Swisscom (pool)
Collecte des données	par téléphone, assistée par ordinateur (CATI)
Type d'échantillonnage	aléatoire
Période concernée	du 3 au 13 janvier 2018
Date médiane de sondage	le 6 janvier 2018
Taille de l'échantillon	minimum 1200, effectivement 1201 n _{DCH} : 701, n _{FCH} : 300, n _{ICH} : 200
Marge d'erreur	± 2.9 pourcent pour 50/50 (et probabilité de 95 pourcent)
Caractéristiques des quotas	âge/sexe interlocked
Pondération sur base de la durée du sondage	langue
Moyenne	19.1 minutes
Ecart type	± 3.8 minutes



BAROMÈTRE CYBERSANTÉ SUISSE 2018

DES QUESTIONS SUR LE BAROMÈTRE, INTÉRESSÉ PAR UN PARTENARIAT D'ÉTUDE ?

COORDONNÉES DE L'INITIATEUR DE L'ÉTUDE

SWISS eHEALTH FORUM

Presented by InfoSocietyDays
www.e-healthforum.ch

ORGANISATEUR

MKRCONSULTING

JÜRIG LEHNI

Geschäftsführender Partner
+41 79 651 41 50
juerg.lehni@mkr.ch

COORDONNÉES DE L'INSTITUT DE RECHERCHE

LUKAS GOLDER | gfs.bern

Co-Leiter | Politik- und Medienwissenschaftler
MAS FH in Communication Management
+41 31 311 62 10 | lukas.golder@gfsbern.ch

CLOÉ JANS | gfs.bern

Projektleiterin & Mediensprecherin
Politikwissenschaftlerin
+41 31 318 20 01 | cloe.jans@gfsbern.ch

gfs.bern

Menschen. Meinungen. Märkte.

www.gfsbern.ch